

## LES MOUSSIÈRES

### PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION DU 14 mars 2014 à 20h30

date de convocation : 04 mars 2014

**Présents:** Stéphane Barbe, Véronique Beaud, Thomas Grenard, J. Marc Greninguey, Etienne Grossiord, Jacques Gros, Didier Grosrey, Kora Grosrey, Alexandre Patin, Jean-Louis Perrard.

**Absent :** Loïc Deleule

**Secrétaire de séance :** Didier Grosrey

La séance débute à 20 heures 45

#### ORDRE DU JOUR:

Les deux derniers PV Conseil sont adoptés à l'unanimité.  
Jacques nous présente le budget du syndicat des eaux.

#### MAINTENANCE STATION D'ÉPURATION: choix du prestataire

4 sociétés ont été consultées le 12 février 2014

Les propositions devaient parvenir en mairie le 07 mars 2014 à 11 heures 30 au plus tard

2 réponses sont arrivées dans les délais, dont :

- 1 proposition sous pli fermé de la S.D.E.I

- 1 mail de VÉOLIA nous informant que la prestation ne les intéressait pas.

La commission d'appel d'offres s'est réunie le 12 mars 2014 avec la présence de Raphaël Mathieu président de la fromagerie pour procéder à l'ouverture du pli de la S.D.E.I

#### **Montant de la proposition : 19 668 euros HT**

Lorenne Pion doit contacter Didier Grosrey pour quelques précisions concernant leurs prestations. Des informations ont été données par Monsieur Gagnard de la SDEI pour l'évacuation des boues. Elles peuvent être traitées à Saint Claude, le coût du transport est de 800€ par jour pour la location du camion et non par rotation.

Le conseil décide à l'unanimité de prendre la SDEI comme prestataire de la station d'épuration. Le marché est passé pour un an renouvelable quatre fois. Il faudra attendre les précisions de la SDEI sur les postes de relevage pour signer le contrat.

La fermeture de la porte d'entrée de la station ne fonctionne plus, Jacques Gros se charge de la changer.

Pour le bâtiment prévoir de remettre le panneau coté sud en laissant une ouverture et pour une meilleure esthétique refaire la même ouverture sur l'autre panneau.

#### VOTE DES COMPTES DE GESTION 2013 : commune et assainissement

#### BUDGET COMMUNE

Le maire nous présente le compte de gestion de la commune

#### **INVESTISSEMENT**

**Déficit 2012** - **39 705.22 €**

**Déficit 2013** - **5 066.70 €**

Déficit de clôture 2012 : - 44 771.92 €  
**FONCTIONNEMENT**

Excédent 2012 + 99 422.15 €  
Excédent exercice 2013 + 22 536.01 €  
Affectation au déficit  
d'investissement 2012 - 34 005.22 €  
Excédent de clôture 2013 : + 87 952.94 €

#### **AFFECTATION DU RÉSULTAT**

Considérant le déficit d'investissement 2013 : - 44 771.92 €  
Considérant qu'il y a un reste à réaliser en dépenses d'investissement de : - 19 300.00 €  
Considérant qu'il y a un reste à réaliser en recettes d'investissement de : + 34 000.00 €  
Considérant le déficit global d'investissement 2013 : - 30 071.92 €

#### **Il convient d'affecter :**

- 30 071.92 € au 1068 pour combler le déficit d'investissement 2013
- 57 881.02 € au R 002 en excédent de fonctionnement reporté pour la section de fonctionnement du BP 2014

Le compte de gestion est approuvé à l'unanimité.

#### **VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2013 :**

##### **BUDGET COMMUNE :**

Monsieur Greninguey, maire sort de la salle et Madame Véronique Beaud première adjointe prend la parole. Le compte de gestion et administratif de la commune sont concordants, Le conseil vote à l'unanimité pour le compte administratif 2013 de la commune.

#### **BUDGET ASSAINISSEMENT**

Le maire nous présente le compte de gestion de l'assainissement

##### **INVESTISSEMENT**

Déficit 2012 - 39 775.33 €  
Excédent 2013 + 27 275.90 €  
Déficit de clôture - 12 499.43 €

#### **FONCTIONNEMENT**

Excédent 2012 + 78 967.06 €  
Affectation à  
l'investissement 2012 - 39 775.33 €  
excédent 2013 + 5 782.05 €  
Résultat de clôture + 44 973.78 €

#### **AFFECTATION DU RÉSULTAT 2013**

Considérant le déficit d'investissement 2013 : - 12 499.43 €  
Considérant qu'il y a un reste à réaliser en dépenses d'investissement de : - 15 000.00 €  
**TOTAL - 27 499.43 €**

#### **Il convient d'affecter :**

- 27 499.43 € au compte 1068 pour solder le déficit d'investissement 2013
- 17 474.35 € au compte R 002 en excédent de fonctionnement reporté pour la section de fonctionnement du BP 2014

Le compte de gestion est approuvé à l'unanimité

## VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2013 :

### BUDGET ASSAINISSEMENT

Monsieur Greninguey, maire sort de la salle et Monsieur Didier Grosrey deuxième adjoint prend la parole. Le compte de gestion et administratif de l'assainissement sont concordants. Le conseil vote à l'unanimité pour le compte de gestion 2013 de l'assainissement

## **REMBOURSEMENT DE REDEVANCE TELESKIS :**

Le week-end du 1<sup>er</sup> mars, une famille est arrivée en vacances aux Moussières. Le dimanche ils ont acheté des forfaits 6 jours, pour : 3 couples ce qui faisait 6 forfaits 6 jours à 84 € soit : 504 € Et 5 enfants à 60 € soit 300 €

Le père a skié dimanche et lundi. le mardi matin il s'est retrouvé cloué au lit avec une sciatique, des piqûres et dans l'impossibilité de faire quoi que ce soit pour le restant de la semaine. (certificat médical à l'appui pour prouver sa bonne foi)

Il demande si la commune veut lui rembourser son ticket.

Le Conseil décide de faire un avoir pour un forfait de 6 jours pour la saison 2014- 2015.

## Questions diverses.

### Préparation du bureau de vote.

Samedi 22 mars à 10 heures. Les conseillers disponibles aideront le maire .

Un courrier d'information sera fait par Véronique pour informer les électeurs des changements de la façon de voter et l'obligation d'une pièce d'identité. Le conseil est d'accord pour le faire passer en même temps que la liste des personnes qui se présentent.

### SIVOS :

Le maire et Jean-Louis préconisent de budgétiser 10000€ de plus pour le SIVOS en 2014 pour pallier au coup supplémentaire dû aux nouveaux horaires scolaires .

### Terrain Perrier.

Véronique nous présente les documents réalisés par le foyer jurassien. Au vu de ces documents le conseil décide d'attendre le nouveau conseil pour prendre une décision.

### Branchement eau pluviale de Monsieur Lhommeau.

Suite à son courrier demandant l'installation d'un regard pour l'eau pluviale au pied de sa maison le maire ne veut pas découper l'enrobé et propose de se brancher directement dans le bas de la descente de chéneau. Un courrier lui sera fait pour l'informer. Didier informe le conseil qu'il fera le tour des regards et tabourets à refaire avec Roger Grostabussiat samedi après midi. (poste ,la grille vers les parisiens et le regard vers la fromagerie)

### Déneigement.

Une réunion de fin de saison sera faite avec Michel Pelaz pour parler des problèmes rencontrés avec lui cet hiver. sablage, réactivité et horaire de passage. Concernant les horaires de passage Didier Grosrey précise que souvent c'est lui qui a pris le choix du déneigement avec des passages plus tardifs le matin étant donné que cet hiver le neige est tombée plutôt sur le début de la journée.

Séance levée à 23 heures

**Pour information.**

**Le chéneau de la poste et percé ainsi que le tuyau de descente L'eau coule sur la bas de la façade.**